

LA GRIPPE C'EST MAINTENANT !

Élargissement des compétences infirmières à la primo-vaccination contre la grippe - Décret n°2018-805 du 25/09/2018

FAÎTES-VOUS VACCINER PAR DES PROFESSIONNELLES DU SOIN, VOS INFIRMIÈRES

Se faire vacciner c'est protéger
les gens que l'on aime

LES
INFIRMIÈRES
VACCINENT
TOUT LE MONDE

Pour les - de 18 ans une prescription médicale est obligatoire